

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2018/379 - 65010 - Soutien à la pratique sportive
Proposition d'attribution d'aides pour l'initiation à l'équitation des jeunes en situation de handicap, pour la licence sportive scolaire, pour les frais de transport dans le cadre des compétitions sportives scolaires et pour la pratique sportive compétitive amateur.
Proposition d'attribution d'aide pour 2018 au Comité Départemental Handisport du Bas-Rhin et proposition d'approbation des termes de projet d'une convention à conclure avec ce comité

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 50 361,59 €, selon la répartition suivante :

- 1 226,55 € au titre de l'initiation à l'équitation pour l'année scolaire 2017/2018, aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe à la présente délibération ;
- 4 813,99 € au titre de l'aide à la licence sportive scolaire pour l'année scolaire 2017/2018, aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe à la présente délibération ;
- 11 241,75 € au titre des frais de transport dans le cadre des compétitions sportives scolaires pour l'année scolaire 2017/2018, aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe à la présente délibération ;
- 23 379,30 € au titre de l'aide aux Championnats de France (résultats et déplacements), aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe à la présente délibération ;
- 9 700,00 € pour le Comité Départemental Handisport du Bas-Rhin au titre de son programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, versées selon les modalités suivantes : une avance lors de la notification des conventions dans la limite de 60% du montant

prévisionnel de la contribution, et le solde au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues.

La Commission Permanente approuve en outre :

- les termes du projet de la convention d'objectifs pluriannuelle 2018-2019 à conclure avec le Comité Départemental Handisport du Bas-Rhin ;
- les termes du projet de la convention financière à conclure pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, entre le Département et le Comité Départemental Handisport du Bas-Rhin.

Elle autorise par ailleurs son président, à signer ces conventions dont les projets sont joints en annexe à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181112-lmc1122749-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 19/11/18